



COMITE DE JUMELAGE DE VAILLY SUR SAULDRE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 MARS 2018
Centre socio-Culturel de Vailly sur Sauldre

PROCES VERBAL

Ordre du jour :

- 1° Rapport moral et financier 2017
 - 2° Budget 2018
 - 3° Taux des cotisations 2018
 - 4° Election du tiers sortant du Conseil d'Administration
- Questions diverses

La Présidente déclare ouverte l'Assemblée Générale à 19h et après avoir accueilli les 21 participants, elle rappelle que l'AG est aussi un lieu d'échange et que toute idée est la bienvenue. Elle passe ensuite la parole au trésorier/secrétaire pour le point n°1.

1° Rapport moral et financier 2017

Le trésorier fait le point sur les dépenses et recettes de l'année 2017 concentrées sur la visite de la délégation de Garcina en août 2017 qui, comme chacun sait, s'est déroulée dans d'excellentes conditions.

Les dépenses se sont élevées à 6 840,77 € dont 6 556,43 € de frais de séjour de la délégation de Garcina.

Les recettes se sont élevées à 7 580,55 € dont 3 304,55 € de subventions reçues, 871,00 € de cotisations perçues et 3 150 € de participation de la municipalité de Garcina.

L'année se termine avec un excédent de 575,28 €

Le rapport moral et financier 2017 est ensuite soumis au vote et approuvé à l'unanimité.

2° Budget 2018

Cette année sera marquée par le déplacement d'une délégation de Vailly à Garcina afin de réitérer la signature du serment de jumelage et jeter les bases d'une coopération économique entre nos deux villages.

Le budget de ce voyage n'étant pas encore définitif, ce point n'est pas soumis au vote de l'Assemblée.

3° Taux des cotisations 2018

Après un large échange de vues sur le montant à retenir, 3 voix se prononcent sur le maintien à 5 € et 18 voix se prononcent sur le montant de 10 €.

En conséquence, la cotisation pour l'année 2018 est portée à 10 €.

4° Election du tiers sortant du Conseil d'Administration

Le poste de secrétaire est à renouveler. Aucun candidat ne se manifestant, le secrétaire actuel est réélu à l'unanimité pour une durée de 3 années.

Questions diverses

La Présidente informe l'AG qu'en raison de difficultés pour obtenir en temps utile les subventions nécessaires, le voyage à Garcina, initialement prévu pour la fin du mois de mai est reporté au début du mois de septembre.

Les candidats participants non présents à l'AG seront individuellement informés par le secrétaire qui recueillera leur décision de maintien ou non de leur candidature.

En tout état de cause, il est souhaité par le Conseil d'Administration du Comité de jumelage que les éventuels nouveaux participants au voyage se fassent connaître avant la fin du mois d'avril 2018.

Personne ne demandant plus la parole, la Présidente déclare l'Assemblée Générale close à 20h.